

Plan de Colonisation adressé par le Comte GUYOT, Directeur de l'Intérieur, au Ministre, le 12 Mars 1842.

Centre des Archives d' Outre Mer d'Aix en Provence (cote 5 M 2)

Pour situer brièvement ce plan de colonisation :

Après dix ans de tergiversations sur ce qu'il advenait de faire de l'Algérie, au cours desquels l'occupation est restreinte au pourtours d'Alger et de quelques villes littorales et où les essais de colonisation relèvent de l'initiative privée, la rupture du Traité de la Tafna (septembre-Octobre 1839) amène l'insurrection, la djihad et le repli des Européens en des lieux sécurisés.

Après quelques mois, le gouvernement prend conscience de l'absurdité de l'occupation restreinte et remplace Valée, inefficace, par Bugeaud.

En 1842, Bugeaud, Gouverneur Général, a réussi à pacifier le Sahel et le Comte Guyot, très efficace Directeur de l'Intérieur, est chargé d'organiser une colonisation civile, dirigée par l'état. Le plan de colonisation qu'il fournit révèle l'esprit dans lequel est conçu ce premier essai de Colonisation Officielle : « On n'y parle que de systèmes intérieur et extérieur, de points d'appui à asseoir, de trouées à boucher. On y prévoit des enceintes, des tours défensives, des portes et des ponts pour chaque village. Ceux-ci sont au nombre de seize, répartis en trois zones qui occupent tout le Sahel : la zone du Fahs destinée à couvrir directement Alger, celle de Staouéli, celle de Douéra. Autour de Koléa et de Blida, reliés par une ligne continue de fossés et de parapets qui prennent en écharpe la Mitidja, cinq autres centres complètent le projet. » (De Peyerimhoff, cité dans Cent ans de colonisation Française en Algérie).

J.P.

Carte

Jointe au Rapport.

Carte jointe au rapport :

J'ai fait représenter les emplacements de villages à établir, le tracé des chemins, enfin l'étendue du sol qu'occuperait le territoire de chacun d'eux. L'examen de cette carte sera singulièrement propre à porter la lumière sur la question, ainsi que la suite de ce rapport le fera voir.

On peut en entr'apercevoir du même coup d'œil des espaces occupés par les villages et ceux qui restent libres, de même que la situation respective des villages les uns à l'égard des autres.

Ordre d'exécution

1^{ère} Zone.

Ordre d'exécution :

1^{ère} zone :

Comme je l'ai dit plus haut, les 1^{ères} opérations doivent avoir pour but d'envelopper les habitations isolées du Sahel et du Fahs, d'une enceinte de villages qui formeront une 1^{ère} zone.

comme je vous ai dit plus haut, je dois appeler l'attention de M. Lve, sur une carte ^{du Sahel et du Fahs} ~~de ce territoire~~.

J'ai ~~depuis~~ fait représenter sur une carte destinée à être jointe au rapport les emplacements de villages à établir, le tracé des chemins, enfin l'étendue du sol qu'occuperait le territoire de chacun d'eux.

L'examen de cette carte sera singulièrement propre à porter la lumière sur la question, ainsi que la suite de ce rapport le fera voir. On peut en effet apercevoir du même coup d'œil, de ces espaces occupés par les villages, et de ceux qui restent libres, de même que la situation respective des villages les uns à l'égard des autres.

~~Quant aux explications que j'ai présentées sur les dépenses prévues dans cet état, elles n'ont jamais dû être pour vous de charte données par Colonne ~~à l'occasion de son départ~~.~~

Comme je l'ai dit plus haut, les premières opérations doivent avoir pour but d'envelopper les habitations isolées du Sahel et du Fahs, d'une enceinte de villages qui formeront ^{une} 1^{ère} zone.

Ce sont dans l'ordre du tableau:
Dely-Ibrahim, Kouba, Draria près Kaddous,
El Achar, Chéragas et Birkhadem.

Centres secondaires

Centres secondaires :

En premier lieu, doivent également être entrepris trois autres centres de population d'une grande importance non seulement pour eux-mêmes, mais aussi pour le rôle de protection, d'appui qu'ils doivent remplir vis à vis des localités qui les environnent; ce sont Douéra, Blida et Coléah; les deux premiers, chef lieu de District et le 3ème destiné à le devenir très incessamment si mes propositions sont accueillies.

Immédiatement après viennent Fouka et Douaouda annexes de Coléah, Béni Méred, Oued Yaich et Mebdossa, annexe de Belida.

Je n'irai pas plus loin sans m'appesantir de nouveau sur la nécessité indispensable d'avoir sur divers points des localités puissantes et largement peuplées qui soutiennent les localités secondaires et qui, en même temps qu'elles consomment leurs produits journaliers, renfermeront des ressources en objets de tous genres ainsi que les artisans et marchands qui ne peuvent exister qu'au milieu de populations nombreuses. C'est ce que la force des choses aidée par une longue suite de siècles a établi en Europe; ici, nous voulons seulement

Ce sont, dans l'ordre du Tableau:
Dely-Ibrahim, Kouba, Draria
près Kaddous, El Achar, Chéragas
& Birkhadem

En premier lieu, doivent également être entrepris 3 autres centres de population, d'une grande importance non seulement pour eux-mêmes, mais aussi pour le rôle de protection, d'appui, qu'ils doivent remplir vis à vis des localités qui les environnent, ce sont Douéra, Blida & Coléah; les deux premiers, chef lieu de District et le 3^e, destiné à le devenir très incessamment si mes propositions sont accueillies.

Immédiatement après, viennent Fouka & Douaouda annexes de Coléah, Béni Méred, Oued Yaich & Mebdossa, annexe de Belida.

Je n'irai pas plus loin sans m'appesantir de nouveau sur la nécessité indispensable d'avoir sur divers points des localités puissantes & largement peuplées qui soutiennent les localités secondaires, & qui, en même temps qu'elles consomment leurs produits journaliers, renfermeront des ressources en objets de tous genres ainsi que les artisans & marchands qui ne peuvent exister qu'au milieu de populations nombreuses. C'est ce que la force des choses aidée par une longue suite de siècles a établi en Europe; ici, nous voulons

créer promptement, il faut que nous produisions immédiatement, et par nos combinaisons, les mêmes effets que le temps a produits ailleurs.

Blida et Coléah se présentent naturellement pour recevoir cette destination. Douéra est bien moins préparé, mais favorablement doté par la nature; cependant, sa position centrale, salubre, l'importance de la route qui le traverse, celle des établissements militaires qui existent déjà, doivent nous engager à nous arrêter à cette localité et tout nous fait espérer que les efforts de l'administration n'y seront pas sans succès.

Ceci m'amène à développer la même idée pour d'autres points; ainsi, dès que voulant sortir du Sahel, on souhaite porter plus loin les efforts de la Colonisation, il faudra choisir au pied de l'Atlas et dans le voisinage de l'ancien Camp de l'Arba, le lieu le plus propre à servir à l'établissement d'un bourg important ou d'une petite ville qui devra faire dans le Sud pour les villages et les fermes des Béni Moussa et des Béni Khelil, l'office que Belida et Coléah remplissent déjà à l'Ouest. De même, si Bône doit être colonisé, il sera indispensable que l'embouchure de la Mafrag, vers Dréan et vers le lac Efezara,

créés promptement, il faut que nous produisions immédiatement, et par nos combinaisons, les mêmes effets que le temps a produits ailleurs.

Belida et Coléah se présentent naturellement pour recevoir cette destination. Douéra est moins bien préparé, mais favorablement doté par la nature; cependant, sa position centrale, salubre, l'importance de la route qui le traverse, celle des établissements militaires qui existent déjà, doivent nous engager à nous arrêter à cette localité et tout nous fait espérer que les efforts de l'administration n'y seront pas sans succès.

Ceci m'amène à développer la même idée pour d'autres points; ainsi, dès que voulant sortir du Sahel, on souhaite porter plus loin les efforts de la Colonisation, il faudra choisir au pied de l'Atlas et dans le voisinage de l'ancien camp de l'Arba, le lieu le plus propre à servir à l'établissement d'un bourg important ou d'une petite ville, qui devra faire dans le Sud pour les villages et les fermes des Béni Moussa et des Béni Khelil, l'office que Belida et Coléah remplissent déjà à l'Ouest. De même, si Bône doit être colonisé, il sera indispensable que vers l'embouchure de la Mafrag, vers Dréan et vers le Lac Efezara,

des créations de population importantes soient fondées. Il faudra que ces lieux deviennent le séjour des garnisons dès lors inutiles à Bône et protègent les villages et fermes des plaines des Béni Urgines (?), de Dréan et de Karesas. Le même système doit être suivi à Philippeville, partout enfin où la Colonisation voudra se porter.

Je reviens à l'Etat des propositions.

Après les lieux cités plus haut, il y aura lieu de s'occuper des villages projetés et que la 1ère colonne fait connaître sous les noms de Sidi-Ferruch, Staouéli, Ouled Fayet, Baba Hassen, Sidi Seliman et Saouola, qui forment la seconde zone.

Enfin viendront ceux de la 3ème zone, Ouled Mendil, Mahelma, El Hadjar et Boukandoura.

des créations de populations importantes soient fondées. Il faudra que ces lieux deviennent le séjour des garnisons dès lors inutiles à Bône, et protègent les villages et fermes des plaines des Béni Urgines, de Dréan, et de Karesas. Le même système doit être suivi à Philippeville, partout enfin où la Colonisation voudra se porter.

Je reviens à l'Etat des propositions. Après les lieux cités plus haut, il y aura lieu de s'occuper des villages projetés et que la 1ère colonne fait connaître sous les noms de Sidi-ferruch, Staouéli, Ouled fayet, Baba hassen, Sidi Seliman et Saoula, qui forment la seconde zone.

Enfin viendront ceux de la 3ème zone, Ouled mendil, Mahelma et El hadjar et Boukandoura.

Je dois déclarer avant d'aller plus loin que je me suis peu préoccupé du choix des noms à donner aux diverses localités. Les uns sont consacrés par l'usage de 10 ans, les autres sont les noms des lieux qui m'ont semblé le plus propre à recevoir les nouvelles créations; ou quand le lieu a plusieurs dénominations, j'ai choisi celles qui blessent le moins les oreilles françaises et m'ont paru les plus faciles à prononcer et à écrire. Ces noms peuvent être changés sans

Du choix des noms :

Je dois déclarer avant d'aller plus loin que je me suis peu préoccupé du choix des noms à donner aux diverses localités. Les uns sont consacrés par l'usage de 10 ans, les autres sont les noms des lieux qui m'ont semblé le plus propre à recevoir les nouvelles créations; ou quand le lieu a plusieurs dénominations, j'ai choisi celles qui blessent le moins les oreilles françaises et m'ont paru les plus faciles à prononcer et à écrire. Ces noms peuvent être changés sans

du choix des noms

doute, mais à mon avis, ils devraient être conservés; ils ne laissent à craindre aucune confusion, aucune équivoque avec d'autres noms en Europe ou ailleurs. Ils facilitent l'entendre avec les indigènes restés parmi nous puisqu'ils sont les seuls qu'ils connaissent.

doute, mais à mon avis, ils devraient être conservés; ils ne laissent à craindre aucune confusion, aucune équivoque avec d'autres noms en Europe ou ailleurs, ils facilitent l'entendre avec les indigènes restés parmi nous puisqu'ils sont les seuls qu'ils connaissent.

du choix des emplacements.

Du choix des emplacements:

Une fois la disposition générale adoptée, il s'agissait de choisir les points sur lesquels chaque centre de population devait être posé. Parmi ces points, plusieurs étaient forcés. Les motifs déterminants sont pour un certain nombre, le voisinage des camps tels que Byr Kadem, Dely Ibrahim, Douéra, Maelma; pour tous l'existence de l'eau et la salubrité de la position; pour beaucoup, la nature de la propriété, la préférence à mérite égal étant donnée aux territoires que l'émigration des tribus a rendu libres et fait rentrer aux Domaines de l'Etat.

Je dois faire observer que pour la plupart de ces villages désignés par la carte, l'emplacement n'est pas fixé au point de ne devoir pas varier de quelques centaines de mètres; l'étude successive de chaque endroit fixera seule le tracé. On comprend qu'autour d'un même point, l'exposition, la configuration du sol seront à prendre en considération; mais j'ai vu chaque

Une fois la disposition générale adoptée, il s'agissait de choisir les points sur lesquels chaque centre de population devait être posé. Parmi ces points, plusieurs étaient forcés. Les motifs déterminants sont pour un certain nombre, le voisinage des camps, tels que Byr Kadem, Dely Ibrahim, Douéra, Maelma; pour tous, l'existence de l'eau et la salubrité de la position; pour beaucoup, la nature de la propriété, la préférence à mérite égal étant donnée aux territoires que l'émigration des tribus a rendu libres et fait rentrer aux Domaines de l'Etat.

Je dois ~~faire~~ faire observer que pour la plupart de ces villages désignés par la carte, l'emplacement n'est pas fixé au point de ne devoir pas varier de quelques centaines de mètres; l'étude successive de chaque endroit fixera seule le tracé. On comprend qu'autour d'un même point, l'exposition, la configuration du sol seront à prendre en considération; mais j'ai vu chaque

localité et c'est pour cela que j'ai posé aussi approximativement que possible chacun de ces villages.

Voici du reste un aperçu de chacun d'eux

Dély-Ibrahim

Dély-Ibrahim :

Dély-Ibrahim commencé en 1833. Ses commencements ont été difficiles; bien placé, dit-on, sous le rapport stratégique, il l'est fort mal sous celui des eaux qui y manquent pendant une partie de l'été. Le sol, du moins en ce qui regarde les terres concessions, est assez ingrat. Jusqu'en 1840, les habitations étaient en bois ou torchis; à cette époque, l'église et une fontaine ayant été bâties par l'administration, et les concessions étant devenues définitives, les habitants assurés désormais que ce point ne serait plus abandonné, ont commencé à bâtir en matériaux solides. Aujourd'hui le village compte 85 maisons en pierres. Sur ma proposition, M. le Ministre, après l'avis du Conseil et l'approbation de M. le Gouverneur Général, a bien voulu m'autoriser à augmenter le territoire et par conséquent le nombre de colons ainsi qu'il est porté au tableau. Ce village, quoique imparfaitement couvert par un fossé à moitié comblé et quoique n'ayant eu que quelques hommes de garnison pendant les crises les plus fâcheuses de la dernière guerre, n'a jamais été attaqué; il n'y a pas d'exemple qu'une balle ennemie y ait pénétré.

localité, & c'est pour cela que j'ai posé aussi approximativement que possible chacune de ces villages. Voici de reste un aperçu sur chacun d'eux

Dély-Ibrahim commencé en 1833. Ses commencements ont été difficiles; bien placé, dit-on, sous le rapport stratégique, il l'est fort mal sous celui des eaux qui y manquent pendant une partie de l'été. Le sol, du moins en ce qui regarde les premières concessions, est assez ingrat. Jusqu'en 1840, les habitations étaient en bois ou torchis; à cette époque, l'église & une fontaine ayant été bâties par l'administration, & les concessions étant devenues définitives, les habitants assurés désormais que ce point ne serait plus abandonné, ont commencé à bâtir en matériaux solides. Aujourd'hui, le village compte 85 maisons en pierres. Sur ma proposition, M. le Ministre après l'avis du Conseil & l'approbation de M. le Gouverneur Général, a bien voulu m'autoriser à augmenter le territoire & par conséquent, le nombre de colons ainsi qu'il est porté au tableau. Ce village, quoique imparfaitement couvert par un fossé à moitié ^{comblé} ~~abandonné~~, & quoique n'ayant eu que quelques hommes de garnison pendant les crises les plus fâcheuses de la dernière guerre, n'a jamais été attaqué; il n'y a pas d'exemple qu'une balle ennemie

Kouba

Kouba :

Kouba n'a pas eu davantage à subir de la part des Arabes quoiqu'il ne soit même pas défendu et qu'il ne compte que 22 maisons. Il a du reste cela de commun avec toutes les agglomérations d'habitations dans le Sahel, argument précieux en faveur de la création de nos villages, il est assez rapproché d'Alger pour qu'il y ait lieu d'être rassuré que les entreprises particulières suffisent pour le faire prospérer

Il y a eu pitié.

Houba n'a pas eu davantage à subir d'attaques de la part des Arabes quoiqu'il ne soit même pas défendu et qu'il ne compte que 22 maisons. Il a du reste cela de commun avec toutes les agglomérations d'habitations dans le Sahel, argument précieux en faveur de la création de nos villages. Kouba peut rester tel qu'il est, il est assez ~~pro~~ rapproché d'Alger pour qu'il y ait lieu d'être assuré que les entreprises particulières suffiront pour le faire prospérer.

Draria près Kaddous

Draria près Kaddous :

Draria près Kaddous, sur le territoire abandonné par les Tribus des Béni Arbia, Sghiria et Draria. Ce territoire est fertile, les colons y ont reçu environ 40 hectares de vignes

Draria près Kaddous, sur le territoire abandonné par les Tribus de Béni Arbia, Sghiria et Draria. Ce territoire est fertile, les colons y ont reçu environ 40 hectares de vignes.

El Achour

El Achour

El Achour, sur un plateau à l'exposition du Sud-Ouest, et dominant ou découvrant à grande distance les terres qui seront données aux colons. Ces terres paraissent devoir être fertiles et cultivables surtout en céréales et prairies artificielles. On remédiera par des plantations imposées aux concessionnaires à la nudité du sol. Le territoire de ces villages se composera d'un terrain (?) domanial de 100 hectares environ appelé El Achour, de quelques autres propriétés abandonnées d'environ 23 hectares appartenant à divers particuliers qui depuis 10 ans n'y ont fait aucun acte de culture.

El Achour, sur un plateau à l'exposition du Sud-Ouest, dominant ou découvrant à grande distance les terres qui seront données aux colons. Ces terres qui paraissent devoir être fertiles et cultivables surtout en céréales et prairies artificielles. On remédiera par des plantations imposées aux concessionnaires à la nudité du sol. Le territoire de ces villages se composera d'un terrain domanial de 100 hectares environ appelé El Achour, de quelques autres propriétés abandonnées d'environ 23 hectares appartenant

Chérâga

Chérâgas :

Chérâgas, territoire de l'ancienne Tribu de ce nom émigrée en 1839. Terres fertiles et broussaillieuses défrichages, près de l'oued Béni Messous et de sources abondantes. Ce village couvrira les fermes et exploitations nombreuses du Bouzaréah. On pourrait y placer 50 à 60 familles de cultivateurs des environs de Grasse qui ont demandé à venir s'établir ensemble en Algérie.

Byr Khadem

Byr Khadem :

Byr Khadem. Ce village s'est établi autour (?) d'une fontaine du même nom. Il ne s'agit que de seconder les particuliers qui se portent naturellement sur ce point. Un plan du village est dressé en ce moment.

Des terres domaniales situées aux environs au nombre de 100 hectares à peu près, seront aliénées par le Domaine, à la charge par les acquéreurs de prendre en même temps un lot au village et d'y bâtir; une église et une école achèveront d'y attirer et d'y fixer la population. Cette localité deviendra très importante à cause du passage de la route d'Alger à Belida par la plaine qui la traverse.

Douéra

Douéra :

Douéra, sur le territoire de l'ancienne Tribu de ce nom ou sur la ferme de Bordj el Hamar vendue

à divers particuliers qui depuis 40 ans n'y ont fait aucun progrès de culture.

Chérâga, territoire de l'ancienne Tribu de ce nom émigrée en 1839. Terres fertiles & broussaillieuses défrichables, près de l'oued Béni Messous & de sources abondantes. Ce village couvrira les fermes & exploitations nombreuses du Bouzaréah. On pourrait y placer 50 à 60 familles de cultivateurs des environs de Grasse qui ont demandé à venir s'établir ensemble en Algérie.

Byr Khadem. Ce village s'est établi autour d'une fontaine du même nom. Il ne s'agit que de seconder les particuliers qui se portent naturellement sur ce point. Un plan du village est dressé en ce moment. Des terres domaniales situées aux environs au nombre de 100 hectares à peu près, seront aliénées par le Domaine, à la charge par les acquéreurs de prendre en même temps un lot au village et d'y bâtir; une église & une école achèveront d'y attirer & d'y fixer la population. Cette localité deviendra très importante à cause du passage de la route d'Alger à Belida par la plaine, qui la traverse.

Douéra, sur le territoire de l'ancienne Tribu de ce nom ou sur la ferme de Bordj el Hamar vendue

il y a quelques années et actuellement possédée par M. Locré (?). Il a été créé par l'armée sur ce point un camp considérable et un hôpital magnifique.

A peu de distance, il s'est groupé un petit nombre de maisons qui constituent le village provisoire de Douéra et sont bâties sur des terrains loués à très haut prix de M. Locré. Aucune culture n'y existe par diverses raisons qu'il est inutile d'expliquer ici et parmi lesquelles il faut placer la chute du terrain (?).

L'existence des établissements militaires et du commencement de village en question et la position avantageuse de la localité traversée par la route d'Alger à Béliida et centrale pour cette partie du Sahel a déterminé en 1840 la création sur ce point du chef lieu du District de Douéra.

Les mêmes motifs m'engagent à proposer de l'y maintenir. Seulement, d'accord avec le Génie militaire, je propose de joindre les habitations au camp et de donner à l'enceinte une extension telle qu'elle puisse recevoir 250 (260 ?) familles. Le plan est préparé et va être soumis à l'approbation ministérielle. Mille hectares de terre y seront joints.

Ces terres sont généralement couvertes de broussailles, il y a de fort bonnes parties, et presque tout le sol pourra être défriché. L'exposition est saine, au plein

il y a quelques années et actuellement possédée par M. Locré. Il a été créé par l'armée sur ce point un camp considérable et un hôpital magnifique. A peu de distance, il s'est groupé un petit nombre de maisons qui constituent le village provisoire de Douéra et sont bâties sur des terrains loués à très haut prix de M. Locré. Aucune culture n'y existe par diverses raisons qu'il est inutile d'expliquer ici et parmi lesquelles il faut placer la chute du terrain. L'existence des établissements militaires et du commencement de village en question et la position avantageuse de la localité traversée par la route d'Alger à Béliida, et centrale pour cette partie du Sahel, a déterminé en 1840 la création sur ce point du chef lieu du District de Douéra. Les mêmes motifs m'engagent à proposer de l'y maintenir. Seulement, d'accord avec le Génie militaire, je propose de joindre les habitations au camp et de donner à l'enceinte une extension telle qu'elle puisse recevoir 250 familles. Le plan est préparé et va être soumis à l'approbation ministérielle. Mille hectares de terre y seront joints. Ces terres sont généralement couvertes de broussailles, toutefois, il y a de fort bonnes parties, et presque tout le sol pourra être défriché. L'exposition est saine, au plein

Nord, et préservée des émanations de la plaine. Les eaux courantes sont peu abondantes, mais on trouve l'eau à peu de profondeur; des puits publics y suppléeront aux fontaines, et à la rigueur, des citernes pourraient être construites sous les établissements publics.

Bélida

Belida :

Blida est si connu qu'il est inutile que j'entre ici dans de grands détails. Les considérations exprimées précédemment sur l'influence de cette localité sur celles des environs et la colonisation en général me dispensent de revenir sur ce sujet.

Il y a peu à créer à Bélida, et comme on le voit, les dépenses que je propose ont presque toutes pour objet la restauration ou l'approbation à nos besoins et à nos usages des éléments actuellement existants. Je ne puis qu'exprimer le vœu qu'une prompte et certaine destruction.

Coléah

Coléah :

Coléah est comme Bélida appelé à jouer un rôle important dans notre colonisation. Sa déjà position avantageuse et qui ne l'est devenue bien plus encore depuis la construction de l'obstacle continu, la fertilité de son sol, la salubrité qui y règne,

Nord, et ^{préservée} des émanations de la plaine. Les eaux courantes sont peu abondantes, mais on trouve l'eau à peu de profondeur; des puits publics y suppléeront aux fontaines, et à la rigueur, des citernes pourraient être construites sous les établissements publics.

Bélida est si connu qu'il est inutile que j'entre ^{ici} dans de grands détails. Les considérations exprimées précédemment sur l'influence de cette localité sur celles des environs et la colonisation en général, me dispensent de revenir sur ce sujet.

Il y a peu à créer à Bélida, et comme on le voit, les dépenses que je propose ont presque toutes pour objet la restauration ou l'approbation à nos besoins et à nos usages des éléments actuellement existants. Je ne puis qu'exprimer le vœu qu'une prompte et certaine destruction.

Coléah est comme Bélida appelé à jouer un rôle important dans notre colonisation; sa position déjà avantageuse et qui l'est devenue bien plus encore depuis la construction de l'obstacle continu, la fertilité de son sol, la salubrité qui y règne,

les débris de constructions encore existants, le camp que nous y avons bâti, tous concourent à appeler sur Coléah la sollicitude de l'autorité qui, à mon avis, doit s'en occuper sans retard. Je proposerai dans peu de temps d'y créer un commissariat civil.

Fouka

Fouka :

Fouka . Le génie militaire s'est chargé de la construction de ce village. M. le Gouverneur Général tente un essai de colonisation militaire et de travail en commun. Je n'ai à m'en occuper que par la distribution des terres aux colons militaires et le paiement par les fonds coloniaux des dépenses de tout genre pour les constructions et les besoins des nouveaux habitants.

Il sera indispensable d'avoir sur le rivage un second village où s'établiront les commerçants et leurs entreprises. L'emplacement de ce village est déterminé par l'existence d'une crique où les débarquements sont possibles plus de la moitié de l'année et qui sera d'une certaine utilité pour les approvisionnements locaux et probablement aussi pour ceux de Bélida au moyen de la route qui, de ce point, suivra l'obstacle dans toute sa longueur. Le nouveau village est placé sur les ruines d'une ancienne station romaine et autour d'une fontaine qui évidemment date de ce temps; la position sera saine,

les débris de constructions encore existants, le camp que nous y avons ^{bâti} ~~construit~~, tous concourent à appeler sur Coléah la sollicitude de l'autorité qui, à mon avis doit s'en occuper sans retard. Je proposerai dans peu de temps d'y créer un commissariat civil.

Fouka . Le Génie militaire s'est chargé de la construction de ce village. M. le Gouverneur Général y tente un essai de colonisation militaire et de travail en commun. Il n'a à s'en occuper que pour la distribution des terres aux colons militaires & le paiement par les fonds coloniaux des dépenses de tout genre pour les constructions & les besoins des nouveaux habitants. Il sera indispensable d'avoir sur le rivage un second village où s'établiront les commerçants & leurs entreprises. L'emplacement de ce village est déterminé par l'existence d'une crique où les débarquements sont possibles plus de la moitié de l'année & qui sera d'une certaine utilité pour les approvisionnements locaux & probablement aussi pour ceux de Bélida au moyen de la route qui, de ce point, suivra l'obstacle dans toute sa longueur. Le nouveau village est placé sur les ruines d'une ancienne station romaine & autour d'une fontaine qui évidemment date de ce temps; la position sera saine,

le terrain d'une fertilité médiocre, meilleure toutefois sur le bord de la mer où selon moi il eut été plus avantageux de placer le village.

Douaouda

Douaouda :

Douaouda, territoire d'une tribu émigrée, position analogue à celle de Fouka, également saine et pourvue d'eau. Les terres s'étendent jusqu'au bord de la mer et du Mazafran.

Béni-Méred

Béni Méred :

Béni Méred à moitié chemin de Boufarik à Bélida. Le génie militaire en a entrepris la construction. Je ne sais s'il veut y établir des colons militaires; quoi qu'il en soit,

Ouled yaich. Lieu fertile & boisé, à 3000 mètres environ de Bélida dans l'est de cette ville & tout à fait au pied de la montagne. Les eaux y seront facilement réunies en abondance.

aucune instruction ne m'a été donné à cet égard. Le sol y est assez bon, assez boisé vers le Sud. Cette localité sera sans doute exposée pendant quelque temps encore à l'influence des marais de la plaine quoi qu'elle se rapproche de l'Atlas; un cours d'eau

Mébdoua

descendant de cette montagne desservira le village.

Ouled Yaich :

Lieu fertile et boisé, à 9000 mètres environ de Bélida, dans l'est de cette ville et tout à fait au pied de la montagne. Les eaux y seront facilement réunies en abondance.

Mébdoua :

Mébdoua, ancienne ferme avec orangerie; lieu choisi par le génie militaire pour l'établissement d'un corps de Cavalerie destiné à concourir à la garde de l'obstacle. La fertilité du sol ne peut être mise en doute; il est d'ailleurs arrosé par les eaux de Bélida qui y

Le terrain d'une fertilité médiocre, meilleure toutefois sur le bord de la mer où selon moi il eut été plus avantageux de placer le village.

Douaouda, territoire d'une tribu émigrée, position analogue à celle de Fouka, également pourvue d'eau. Les terres s'étendent jusqu'aux bords de la mer & du Mazafran.

Béni-Méred à moitié chemin de Boufarik à Bélida. Le Génie militaire en a entrepris la construction. Je ne sais s'il veut y établir des Colons militaires; quoi qu'il en soit, aucune instruction ne m'a été donnée à cet égard. Le sol y est assez bon, assez boisé vers le Sud. Cette localité sera sans doute exposée pendant quelque temps encore à l'influence des marais de la plaine quoi qu'elle se rapproche de l'Atlas; un cours d'eau descendant de cette montagne desservira le village.

Mébdoua, ancienne ferme avec orangerie; Lieu choisi par le génie militaire pour l'établissement d'un corps de Cavalerie destiné à concourir à la garde de l'obstacle. La fertilité du sol ne peut être mise en doute; il est d'ailleurs arrosé par les eaux de Bélida qui y arrivent après un long trajet dans la plaine. Lieu que

après un long trajet dans la plaine. Bien que l'emplacement de ce village doive occuper un plateau un peu élevé, il est peut être à craindre que l'influence des marais de Soukali, du Mazafran et de l'oued ta ne

2^o Zone

Sidi Feredj

2ème zone :

Sidi Feredj

Sidi Feredj, célèbre par le débarquement de l'armée en 1830 est trop connu pour qu'il soit besoin d'en faire la description. Les terres des environs paraissent être d'une fertilité certaine, aussi est-ce plutôt un village de pêcheurs, d'artisans qu'il s'agirait de créer; on pourrait aussi y élever des bestiaux. Mais c'est sous le rapport maritime surtout que ce point pourra devenir intéressant. Ainsi les habitants fourniraient ... toutes les localités environnantes et peut-être même Alger, les deux plages de Torre-Chica pourraient alors servir de refuge aux caboteurs qui se rendraient d'Alger à Coléah ou à Cherchell; quelques travaux pourront suffire dans ce but.

Staouéli

Staouéli :

Staouéli. Le village ne saurait être mieux placé que dans l'enceinte même du camp élevé par nous en 1830 et qui est encore à peu près intact. Le sol, légèrement couvert de broussailles pour une partie, est susceptible d'une bonne production. En cet endroit même surgit une source abondante.

L'emplacement de ce village doive occuper un plateau un peu élevé, il est peut être à craindre que l'influence des marais de Soukali, du Mazafran et de l'oued ta ne se fassent sentir.

Sidi Feredj, célèbre par le débarquement de l'armée en 1830 est trop connu pour qu'il soit besoin d'en faire la description. Les terres des environs paraissent être d'une fertilité certaine, aussi est-ce plutôt un village de pêcheurs, d'artisans, qu'il s'agirait de créer; on pourrait aussi y élever des bestiaux. Mais c'est sous le rapport maritime surtout que ce point pourra devenir intéressant. Ainsi, les habitants fourniraient toutes les localités environnantes et peut-être même Alger, les deux plages de Torre-Chica pourraient alors servir de refuge aux caboteurs qui se rendraient d'Alger à Coléah ou à Cherchell; quelques travaux pourront suffire dans ce but.

Staouéli. Le village ne saurait être mieux placé que dans l'enceinte même du camp élevé par nous en 1830, et qui est encore à peu près intact. Le sol, légèrement couvert de broussailles pour une partie, est susceptible d'une bonne production. En cet endroit même surgit une source

(voir page des sources)

Ouled Fayet

Ouled Fayet :

Ouled Fayet, ancienne ferme ruinée, au voisinage d'une assez belle source. Le sol en partie couvert de broussailles est défrichable et paraît fertile et propre à tous genres de cultures, surtout à celles qui n'exigent pas une grande quantité d'eau.

Baba Hassen

Baba-Hassen :

Baba-Hassen, ferme appartenant à un particulier qui, comprenant ses véritables intérêts, sollicite l'administration de l'exproprier d'une partie de ses domaines pour y établir une population. Les terres y sont bonnes et l'eau assez abondante.

Sidi Soliman

Sidi Soliman :

Sidi Soliman, territoire d'une tribu émigrée; plateau dominant la plaine jusqu'à l'origine de laquelle les cultures pourraient s'étendre. Le Génie a jeté les yeux sur cette localité pour y caserner quelques troupes nécessaires à la défense de l'obstacle.

Saoula :

Saoula, tribu émigrée. Le village

Saoula

s'étendra également dans la plaine dans la direction de l'oued Kerma

S. Zone.

Ouled Mendil

3ème zone :

Ouled Mendil :

Ouled Mendil, territoire d'une tribu émigrée en partie. Le village pourrait être placé à cheval sur la route d'Alger à Béliida

abondante.

Ouled Fayet, ancienne ferme ruinée, au voisinage d'une assez belle source. Le sol en partie couvert de broussailles est défrichable et paraît fertile et propre à tous les genres de cultures, surtout pour celles qui n'exigent pas une grande quantité d'eau.

Baba Hassen, ferme appartenant à un particulier, qui, comprenant ses véritables intérêts, sollicite l'administration de l'exproprier d'une partie de ses domaines pour y établir une population. Les terres y sont bonnes et l'eau assez abondante.

Sidi Soliman, territoire d'une tribu émigrée; plateau dominant la plaine jusqu'à l'origine de laquelle les cultures pourraient s'étendre. Le Génie a jeté les yeux sur cette localité pour y caserner quelques troupes nécessaires à la défense de l'obstacle.

Saoula, tribu émigrée. Le village s'étendra également vers la plaine dans la direction de l'oued Kerma.

Ouled Mendil, territoire d'une tribu émigrée en partie. Le village pourrait être placé à cheval sur la route d'Alger à Béliida dans l'endroit même où existe déjà

dans l'endroit même où existe déjà un établissement considérable (?) des Ponts et Chaussées.

L'eau y est rare, mais dans le cas où l'on n'en trouverait pas dans le voisinage qui puisse être amenée, des puits et citernes y suppléeraient.

Il y a là des carrières de pierre très abondantes et dont l'exploitation pourrait devenir fort importantes pour les constructions des villages environnants ou pour celles de la plaine.

Les cultures seraient presque toutes dans la Mitidja que la position domine d'une manière avantageuse pour la défense tant de la localité même et de la route, que d'une grande partie de la plaine.

Maelma

Maelma :

Maelma sur un magnifique plateau qui domine la plaine de Staoueli et à cheval sur la grande route de Douera à Coléah.

Cette situation a fait choisir ce point pour l'établissement d'un camp construit en 1835 par les zouaves. Tout près de là sont plusieurs fontaines remarquablement belles et parfaitement conservées. Les terres seraient placées en amphithéâtre vers la plaine de Staoueli, et le long d'un assez riche vallon.

El hadjer

un établissement ~~considérable~~ des Ponts & Chaussées. L'eau y est rare, mais dans le cas où l'on n'en trouverait pas dans le voisinage qui puisse y être amenée, des puits & citernes y suppléeraient. Il y a là des carrières de pierres très abondantes & dont l'exploitation pourrait devenir fort importante pour les constructions ~~des villages~~ environnants ou pour celles de la plaine. Les cultures seraient presque toutes dans la Mitidja que la position domine d'une manière avantageuse pour la défense tant de la localité même et de la route, que d'une grande partie de la plaine.

Maelma sur un magnifique plateau qui domine la plaine de Staoueli, & à cheval sur la grande route de Douera à Coléah. Cette situation a fait choisir ce point pour l'établissement d'un camp ~~assez fort~~ construit en 1835 par les zouaves. Tout près de là sont plusieurs fontaines remarquablement belles & parfaitement conservées. Les terres seraient placées en amphithéâtre vers la plaine de Staoueli, & le long d'un ^{assez} riche vallon de ~~Maelma~~.

El Hadjer, sur un plateau dominant le Magafran

x Boukandoura

ancienne ferme située sur un terrain fertile, traversé par la route d'Ouled-Fayet à Mahelma; il y existe une ancienne fontaine.

Territoire

4^e, 5^e, 6^e & 7^e Colonnes.

El Hadjar :

El Hadjar, sur un plateau dominant le Mazafran et abrité des émanations de la plaine par l'un des contreforts les plus élevés du Sahel. Le village serait traversé par la route de Douera à Coléah. Son territoire, dont tout garantit la fertilité, s'étendrait sur les bords du Mazafran jusqu'à la mer et rencontrerait celui de Douaouda.

Boukandoura :

Ancienne ferme située sur un terrain fertile, traversé par la route d'Ouled-Fayet à Mahelma; il y existe une ancienne fontaine.

Territoire : 4e, 5e, 6e et 7e colonnes

Les 4^eme, 5^eme, 6^eme et 7^eme colonnes de l'état général sont consacrées au détail concernant le territoire de chacun des nouveaux centres de population.

Il en résulte que le nombre d'hectares à leur attribuer s'élève à 12 000 environ. Je me suis référé pour ce calcul sur les données que le maximum fixé jusqu'à présent pour les concessions est de 12 hectares, tandis que d'un autre côté, bien des concessionnaires se contentent de deux ou trois. Ces derniers sont ceux qui, par exemple, ont une profession, ils formeront bien un quart de chaque village. Le terme moyen pourrait donc être fixé à 8 hectares environ et c'est à peu de choses près la

à abriter des émanations de la plaine par l'un des contreforts les plus élevés du Sahel. Le village serait traversé par la route de Douera à Coléah. Son territoire dont tout garantit la fertilité, s'étendrait sur les bords du Mazafran jusqu'à la mer, & rencontrerait celui de Douaouda x

Les 4^e, 5^e, 6^e & 7^e colonnes de l'état général sont consacrées au détail concernant le territoire de chacun des nouveaux centres de population.

Il en résulte que le nombre d'hectares à leur attribuer s'élève à 12 000 environ. Je me suis référé pour ce calcul sur les données que le maximum fixé jusqu'à présent pour les concessions est de 12 hectares, tandis que d'un autre côté, bien des concessionnaires se contentent de deux ou trois. Ces derniers sont ceux qui, par exemple, ont une profession, ils formeront bien un quart de chaque village. Le terme moyen pourrait donc être fixé à 8 hectares environ, & c'est à peu de choses près la proportion que j'ai suivie. Je ferai remarquer qu'il est bien peu de familles de cultivateurs en Europe qui

proportion que j'ai suivie. Je ferai remarquer qu'il est bien peu de familles de cultivateurs en Europe qui possèdent une aussi grande quantité de terres.

Comme je l'ai dit ailleurs, la question du peuplement du pays est à mes yeux la question capitale. Devant elle, tout doit céder. C'est ce principe qui devait me guider dans le choix des emplacements destinés à l'établissement de la population; et tandis que pour des nécessités pour ainsi dire d'agrément et de luxe on voit tous les jours exiger des particuliers le sacrifice de propriétés qu'ils occupent utilement, y aurait-il donc lieu d'hésiter à demander à des propriétaires plus ou moins sérieux le sacrifice de leurs terres, dans un intérêt vital pour le pays, de leurs terres surtout dont ils ne peuvent tirer aucun parti, soit par suite du défaut de sécurité, soit à cause du manque de bras ou de fonds? Evidemment non et je déclare que, bien convaincu que dans presque tous les cas, en prenant aux propriétaires du Sahel les trois quarts d'un bien dont ils ne tirent aucun parti, pour établir près d'eux une population, je leur rendrai en même temps qu'au pays un immense service, je n'hésiterai pas à proposer au Gouvernement de s'en emparer moyennant l'indemnité voulue par les arrêtés.

Ma préoccupation et mes soins ont donc dû se porter

possèdent une aussi forte quantité de terres.

Comme je l'ai dit ailleurs, la question du peuplement du pays est à mes yeux la question capitale; Devant elle tout doit céder. C'est ce principe qui devait me guider dans le choix des emplacements destinés à l'établissement de la population; Et tandis que pour des nécessités pour ainsi dire d'agrément et de luxe, on voit tous les jours exiger des particuliers le sacrifice de propriétés qu'ils occupent utilement, y aurait-il donc lieu d'hésiter à demander à des propriétaires plus ou moins sérieux le sacrifice de leurs terres, dans un intérêt vital pour le pays, de leurs terres surtout dont ils ne peuvent tirer aucun parti, soit par suite du défaut de sécurité, soit par à cause du manque de bras ou de fonds? Evidemment non, et je déclare que, bien convaincu que dans presque tous les cas, en prenant aux propriétaires du Sahel les trois quarts d'un bien dont ils ne tirent aucun parti, pour établir près d'eux une population, je leur rendrai en même temps qu'au pays un immense service, je n'hésiterai pas à proposer au Gouvernement de s'en emparer moyennant l'indemnité voulue par les arrêtés. Ma préoccupation et mes soins ont donc dû se porter

* tant les faire à l'indemnité la propriété d'immenses domaines et l'empropriation traditionnelle même habités dont les villages avec plusieurs fermes l'admission l'impulsion de la faveur, selon considération au restituer un parti de ce qu'elle lui aura acheté, mais avec condition de construction et culture de la impulsion aux colonies américaines.

exclusivement sur le choix des emplacements propres à l'établissement des populations.

La question d'expropriation n'a pu venir qu'en seconde ligne, et cependant les territoires abandonnés par les tribus ou possédés par le Domaine à tout autre titre ont néanmoins eu la préférence; je le prouve par les chiffres du tableau, puisque sur 12 000 hectares à répartir, je crois être certain que plus de 6 000 sont domaniaux; quant aux 6 000 autres, il s'agira au moment de l'expropriation d'examiner les titres des propriétaires et soit-disant tels et je ne serais nullement étonné que le chiffre des indemnités à payer ne dut devenir très minime.

En supposant au surplus qu'il n'y eut point à faire de réductions dans le chiffre que j'indique des biens particuliers, la somme à payer pour les expropriations s'élèverait à 10 000 F de rente. On conviendra que cette somme est bien faible quand on considère l'importance de l'opération qu'elle doit favoriser.

De tout ce qui précède ressortira davantage encore l'indispensable nécessité d'une connaissance exacte du sol et de la propriété, ou autrement dit, du travail des Géomètres, qui seul peut amener à cette connaissance.

Il ne vous échappera pas, Monsieur le Ministre, qu'un autre

exclusivement sur le choix des emplacements propres à l'établissement des populations. La question d'expropriation n'a pu venir qu'en seconde ligne, et cependant, les territoires abandonnés par les tribus ou possédés par le Domaine à tout autre titre ont néanmoins eu la préférence; ~~cela~~ prouvé par les chiffres du tableau, puisque sur 12 000 hectares à répartir, je crois être certain que plus de 6 000 sont domaniaux; quant aux 6 000 autres, il s'agira au moment de l'expropriation d'examiner les titres des propriétaires et soit-disant tels, et je ne serais nullement étonné que le chiffre des indemnités à payer ne dut devenir très minime. En supposant au surplus qu'il n'y eut point à faire de réductions dans le chiffre que j'indique des biens particuliers, la somme à payer pour les expropriations s'élèverait à environ 10 000 f. de rente. On conviendra que cette somme est bien faible quand on considère l'importance de l'opération qu'elle doit favoriser.

De tout ce qui précède ressortira davantage encore l'indispensable nécessité d'une connaissance exacte du sol et de la propriété, ou autrement dit du travail des Géomètres, qui seul peut amener à cette connaissance.

Il ne vous échappera pas
Monsieur le Ministre, qu'un autre

résultat bien important sera dû à ces opérations des géomètres. Pour tirer au clair la question de propriété de 12 000 hectares, nos géomètres auront à en lever les plans, et de plus, l'administration aura à exiger de vérifier des titres pour plus de 90 000 hectares, à fixer les limites des propriétés jusqu'à présent si confuses. Elle aura donc à la fin de l'opération que je propose par ce mémoire, reconnu la propriété pour 90 000 hectares sur 65 000 que renferme l'obstacle continu. J'allais presque dire, elle aura constitué la propriété pour 90 000 hectares, car qu'est-ce que c'est, à proprement parler qu'une propriété constituée, si ce n'est une propriété reconnue comme bien et dûment possédée par son détenteur sous telles ou telles circonstances ou conditions?

Enceintes. 8^e Colonne.

Enceintes : 8^eme colonne :

Les emplacements de nos centres de population une fois choisis, il s'agissait de donner aux nouveaux habitants la sécurité sans laquelle le succès de la colonisation serait entièrement compromis. La nécessité d'agglomérer les habitations par groupes plus ou moins nombreux était hors de discussion; il fallait des villes et villages pour offrir aux fermes ou autres exploitations isolées aide et protection : J'ai indiqué

résultat bien important sera dû à ces opérations des Géomètres. Pour tirer au clair la question de propriété de 12 000 hectares, nos Géomètres auront à en lever les plans, et de plus, l'administration aura à exiger de vérifier des titres pour plus de 90,000 hectares, à fixer les limites des propriétés jusqu'à présent si confuses. Elle aura donc à la fin de l'opération que je propose par ce mémoire, reconnu la propriété pour 90,000 hectares sur 65,000 que renferme l'obstacle continu. J'allais presque dire, elle aura constitué la propriété pour 90,000 hectares, car, qu'est-ce qu'à proprement parler qu'une propriété constituée, si ce n'est une propriété reconnue comme bien et dûment possédée par son détenteur sous telles ou telles circonstances ou conditions?

Les emplacements de nos centres de population une fois choisis, il s'agissait de donner aux nouveaux habitants la sécurité sans laquelle le succès de la colonisation serait entièrement compromis. La nécessité d'agglomérer les habitations par groupes plus ou moins nombreux était hors de discussion; il fallait des villes & villages pour offrir aux fermes ou autres exploitations isolées aide & protection : J'ai indiqué

ceux dont la création me paraît utile et possible, mais ce n'est pas tout, et il faut les mettre eux-mêmes autant que possible à l'abri des attaques de l'ennemi. Dans ce but ils doivent être revêtus d'un ouvrage de défense, derrière lequel dans le cas d'une attaque à force ouverte ou par surprise, ils puissent résister avec succès.

Deux moyens ont été mis en avant, l'un par le Génie militaire, ce sont les murailles, l'autre par moi, c'est le fossé avec parapet garni de plantes épineuses, avec tours aux angles. Je persiste à ne proposer pour les villages que ce dernier mode: l'expérience a prouvé que les Arabes ne savent ou n'osent pas attaquer une agglomération de maisons, ni même une maison seule. Boufarik, Douéra, Dély-Ibrahim et Kouba, toutes les habitations du Sahel leur offraient dans cette dernière guerre un attrait bien fait pour les tenter; ils ne les ont pas attaqués. Une seule maison l'a été par eux, c'est un poste des Ponts et Chaussées près de Hussein Dey; eh bien, quelques centaines de cavaliers ont été arrêtés devant cette maison par la résistance de deux hommes munis de 25 cartouches.

Combien n'est-il donc pas facile de rendre entièrement inattaquables pour eux des villages qui renferment

ceux dont la création me paraît utile & possible, mais ce n'est pas tout, & il faut les mettre eux-mêmes autant que possible à l'abri des attaques de l'ennemi. Dans ce but, ils doivent être revêtus d'un ouvrage de défense quelconque, derrière lequel dans le cas d'une attaque à force ouverte ou par surprise, ils puissent résister avec succès. Deux moyens ont été mis en avant, l'un par le Génie militaire, ce sont les murailles, l'autre par moi, c'est le fossé avec parapet garni de plantes épineuses, avec tours aux angles. Je persiste à ne proposer pour les villages que ce dernier mode, l'expérience a prouvé que les Arabes ne savent ou n'osent pas attaquer une agglomération de maisons, ni même une maison seule, Boufarik, Douéra, Dély-Ibrahim & Kouba, toutes les habitations du Sahel leur offraient dans cette dernière guerre un attrait bien fait pour les tenter; ils ne les ont pas attaqués. Une seule maison l'a été par eux, c'est un poste des Ponts & Chaussées près de Hussein Dey; eh bien, quelques centaines de cavaliers ont été arrêtés devant cette maison par la résistance de deux hommes munis de 25 cartouches. Combien n'est-il donc pas facile de rendre entièrement inattaquables pour eux des villages qui renferment

au moins cent hommes disposés à défendre leurs foyers, leurs familles, leurs récoltes!

Evidemment, un fossé et un parapet flanqués par deux, trois ou quatre tours suffiront.

Voici pour moi d'ailleurs d'autres raisons concluantes:

un village n'est pas une caserne, il doit être pour ses habitants aussi agréable que possible; il ne faut pas qu'en sortant de chez lui, le paysan ait en perspective une muraille qui ne lui permette que la vue du ciel.

Comment exiger de la fermière qu'elle ne quitte pas la maison et son voisinage, si cette maison doit être pour elle une sorte de prison? Avec le parapet entouré d'une ou deux rangées d'arbres, elle ne perd pas la vue de la campagne et de la verdure, elle peut en quelque sorte sans sortir de chez elle veiller au loin sur le chef de famille et sur ses enfants travaillant dans les champs.

Le village est gai et riant, l'air y circule librement; avec la muraille il est triste et sombre et la chaleur s'y reflète avec intensité.

Vienne le moment d'un danger, avec le fossé, on voit venir l'ennemi, les hommes se portent au parapet ou dans les tours.

S'il s'agit de l'entretien des moyens de défense, il se fait sans frais, par la

au moins 100 hommes disposés à défendre leurs foyers, leurs familles, leurs récoltes! Evidemment, un fossé et un parapet flanqués par 2, 3 ou 4 tours suffiront. Voici pour moi d'ailleurs d'autres raisons concluantes; un village n'est pas une caserne, il doit être pour ses habitants aussi agréable que possible; il ne faut pas qu'en sortant de chez lui, le paysan ait en perspective une muraille qui ne lui permette que la vue du ciel. Comment exiger de la fermière qu'elle ne quitte pas la maison et son voisinage, si cette maison doit être pour elle une sorte de prison? Avec le parapet entouré d'une ou deux rangées d'arbres, elle ne perd pas la vue de la campagne & de la verdure, elle peut en quelque sorte sans sortir de chez elle veiller au loin sur le chef de la famille & sur ses enfants travaillant dans les champs. Le village est gai & riant, l'air y circule librement; avec la muraille il est triste & sombre, & la chaleur s'y reflète avec intensité. Vienne le moment d'un danger, avec le fossé, on voit venir son ennemi, les hommes se portent au parapet ou dans les tours. Et l'entretien des moyens de défense, il se fait sans frais, par la

prestation en nature. La muraille au contraire exige des dépenses. Le fossé demandera-t-il donc tant d'entretien et ne voyons-nous pas debout et à peine endommagés tous les camps et redoutes élevés depuis dix ans et cependant abandonnés depuis longtemps ?

Enfin le fossé avec parapet et plantations coûtera le quart de ce que coûterait la muraille. Le premier ne peut revenir à plus de 8 francs le mètre courant, la muraille en vaudra au moins 30 sur les divers points où il s'agit de s'établir.

Je propose donc avec une profonde conviction d'entourer les villages d'un fossé avec parapet en terre avec deux, trois ou quatre tours aux angles suivant que l'enceinte sera plus ou moins vaste ou suivant la disposition du terrain.

Quant à ce qui concerne Bélida, Coléah et Douéra, j'admets au contraire la muraille. Les développements de ces localités seront considérables, les murs n'y pèseront pas sur les habitants qui auront néanmoins de l'espace et de l'air; l'agriculture et les champs n'y seront pas tout pour eux; d'un autre côté, ces villes pourront avoir un jour des octrois, elles auront aussi besoin d'une surveillance plus exacte; dans ce cas la muraille leur sera utile; enfin, il

prestation en nature. La muraille au contraire exige des dépenses. Le fossé demandera-t-il donc tant d'entretien, et ne voyons-nous pas debout et à peine endommagés tous les camps et redoutes élevés depuis 10 ans et cependant abandonnés depuis longtemps ? Enfin, le fossé avec parapet et plantations coûtera le quart de ce que coûterait la muraille. Le premier ne peut revenir à plus de 8 francs le mètre courant, la muraille en vaudra au moins 30 sur les divers points où il s'agit de s'établir. Je propose donc avec une profonde conviction d'entourer les villages d'un fossé avec parapet en terre avec 2 ou 3 tours aux angles suivant que l'enceinte sera plus ou moins vaste, ou suivant la disposition du terrain. Quant à ce qui concerne Bélida, Coléah et Douéra, j'admets au contraire la muraille. Les développements de ces localités seront considérables, les murs n'y pèseront pas sur les habitants qui auront néanmoins de l'espace et de l'air; l'agriculture et les champs ne seront pas tout pour eux; d'un autre côté, ces villes pourront avoir un jour des octrois, elles auront aussi besoin d'une surveillance plus exacte; dans ce cas, la muraille leur sera utile; enfin, il

est probable qu'elles auront un jour plus de ressources pour entretenir ce moyen de défense qui ne laissera pas de devenir dispendieux.

C'est d'après ces données qu'a été établie la 8^{ème} colonne du tableau.

Fontaines 9^{ème} Colonne

Fontaines : 9^{ème} colonne

La question des eaux si importante partout, est en Algérie de la plus haute gravité. Je ne parlerai pas du soin qu'y donnaient les anciens dominateurs du pays, il est assez connu. C'est à lui que nous avons dû de pouvoir rencontrer sur un certain nombre de points des fontaines qui seront de la plus grande utilité pour la formation de nos villages dans un pays où l'absence d'eaux courantes empêcherait sans cette ressource tout établissement de populations. Sur 21 localités, 8 ont des fontaines qu'il ne faut que restaurer. Deux seront alimentées par des eaux courantes, trois auront des sources jaillissantes qu'il faudra recueillir, deux recevront la plus grande partie de leurs eaux par des canaux venant de l'Atlas, deux ne seront alimentées selon toute apparence que par des puits et des citernes, enfin quatre ont des fontaines en bon état.

est probable qu'elles auront un jour plus de ressources pour entretenir ce moyen de défense qui ne laissera pas de devenir dispendieux.

C'est d'après ces données qu'a été établie la 8^{ème} colonne du Tableau

La question des eaux si importante partout, est en Algérie de la plus haute gravité. Je ne parlerai pas du soin qu'y donnaient les anciens dominateurs du pays, il est assez connu. C'est à lui que nous avons dû de pouvoir rencontrer sur un certain nombre de points des fontaines qui seront de la plus grande utilité pour la formation de nos villages dans un pays où l'absence d'eaux courantes empêcherait sans cette ressource tout établissement de populations.

Sur 21 localités, 8 ont des fontaines qu'il ne faut que restaurer, deux seront alimentées par des eaux courantes, trois auront des sources jaillissantes qu'il faudra recueillir, deux recevront la plus grande partie de leurs eaux par des canaux venant de l'Atlas, deux ne seront alimentées selon toute apparence que par des puits et des citernes, enfin quatre ont des fontaines en bon état.

Les frais à faire pour cette nature de dépenses ont été portés sur l'état très approximativement. Les détails joints à chaque projet successif feront connaître la dépense réelle; je crois toutefois pouvoir affirmer que la dépense totale n'atteindra pas celle que j'ai indiquée.

Chemins. 10^e Colonne

Chemins :
10^eème colonne

L'établissement des populations dans les localités que nous avons indiquées serait impossible si nous ne leur ouvrons des chemins pour y porter leurs matériaux, ustensiles d'exploitation et de ménage; et quand bien même ils pourraient s'établir sans cela, l'exploitation de leur industrie ou de leurs champs resterait infructueuse si des voies de communication faciles ne leur étaient assurées. Il est donc indispensable de faire marcher rapidement nos travaux de routes vers les points où doivent être établis des centres de populations.

J'ai indiqué par ordre d'urgence les chemins qui me paraissent utiles; j'ai suivi pour la plupart les anciens sentiers arabes qui, s'ils présentent quelquefois des pentes un peu raides, ont au moins le mérite de se rendre au but par la ligne la plus facile et la plus courte. Nous n'aurons donc à y

Les frais à faire pour cette nature de dépenses ont été portés sur l'état très approximativement. Les détails joints à chaque projet successif feront connaître la dépense réelle; je crois toutefois pouvoir affirmer que la dépense totale n'atteindra pas celle que j'ai indiquée.

L'établissement des populations dans les localités que nous avons indiquées serait impossible si nous ne leur ouvrons des chemins pour y porter leurs matériaux, ustensiles d'exploitation et de ménage; et quand bien même ils pourraient s'établir sans cela, l'exploitation de leur industrie ou de leurs champs resterait infructueuse si des voies de communication faciles ne leur étaient assurées. Il est donc indispensable de faire marcher rapidement nos travaux de routes vers les points où doivent être établis des centres de populations.

J'ai indiqué par ordre d'urgence les chemins qui me paraissent utiles; j'ai suivi pour la plupart les anciens sentiers arabes qui, s'ils présentent quelquefois des pentes un peu raides, ont au moins le mérite de se rendre au but par la ligne la plus facile et la plus courte. Nous n'aurons donc à y

opérer que quelques améliorations de tracé qui se feront sans difficultés. J'en ai indiqué la longueur aussi approximativement qu'il est possible de le faire tant qu'ils n'auront pas été étudiés sur ce sol; je suis assuré qu'il y aura peu à y ajouter quand des mesures exactes seront prises pour l'exécution; quant aux prix que j'ai indiqués, ce sont ceux de revient au service des Ponts et Chaussées pour ce genre de travaux, ce que prouve l'expérience qui a lieu par l'exécution de ceux du chemin de Draria.

L'examen de la carte et les explications portées à l'Etat général suffiront, je pense, pour donner une juste idée des combinaisons qui ont présidé au tracé des diverses voies de communication.

J'ai fait remarquer ailleurs tout l'avantage qu'elles offriront pour la sécurité du pays; je n'approfondirai pas davantage cette question de communications, je ne pourrais que répéter ce qui a été dit portant sur les avantages plus certains ici qu'ailleurs, s'il est possible

opérer que quelques améliorations de tracé qui se feront sans difficultés. J'en ai indiqué la longueur aussi approximativement qu'il est possible de le faire tant qu'ils n'auront pas été étudiés sur ce sol; je suis assuré qu'il y aura peu à y ajouter quand des mesures exactes seront prises pour l'exécution. Quant aux prix que j'ai indiqués, ce sont ceux de revient au service des Ponts & Chaussées pour ce genre de travaux, ce que prouve l'expérience qui a lieu par l'exécution de ceux du chemin de Draria. L'examen de la carte & les explications portées à l'Etat général suffiront, je pense, pour donner une juste idée des combinaisons qui ont présidé au tracé des diverses voies de communication. J'ai fait remarquer ailleurs tout l'avantage qu'elles offriront pour la sécurité du pays; je n'approfondirai pas davantage cette question de communications, je ne pourrais que répéter ce qui a été dit portant sur leurs avantages plus ^{plus grands} incontestables. Leur avantages plus certains ici qu'ailleurs, s'il est possible.

Casernes de Gendarmerie.

11^e Colonne.

Les besoins de la défense & ceux de la Police ont fait de très longtemps appliquer à l'Algérie une institution précieuse en Europe.

Casernes de Gendarmerie:
11ème colonne.

Les besoins de la défense et ceux de la police ont fait depuis longtemps appliquer à l'Algérie une institution précieuse en Europe et qui n'a pas tardé à rendre les plus grands services dans notre nouvelle possession.

Si nos premiers habitants ont moins à se défendre qu'en Europe contre le brigandage entre nationaux, ils ont à résister à une gamme d'attaques de la part de l'ennemi qui présente avec ce fléau la plus grande analogie. La Gendarmerie était donc une arme infiniment précieuse en raison même de son institution et du genre de service auquel elle est appelée.

Par suite de sa fixité sur les points où elle est établie et de son rayonnement perpétuel autour de ces points, elle a bientôt appris à connaître tous les individus Européens et Indigènes de sa circonscription; elle connaît le ravin, le sentier, le buisson, la grotte qui servent de passage ou de retraite à l'ennemi; aussi acquiert-elle en peu de temps la confiance du colon qu'elle protège sans cesse et dont elle partage le sort et les dangers. C'est un corps qu'on ne saurait trop étendre et protéger, aussi n'hésiterai-je pas à proposer la création d'un certain nombre de brigades et à indiquer sur la carte et dans mon état

de qui n'a pas tardé à rendre les plus grands services dans notre nouvelle possession.

Si nos premiers habitants ont moins à se défendre qu'en Europe contre le brigandage entre nationaux, ils ont à résister à un genre d'attaque de la part de l'ennemi, qui présente avec ce fléau la plus grande analogie. La Gendarmerie était donc une arme infiniment précieuse en raison même de son institution et du genre de service auquel elle est appelée.

Par suite de sa fixité sur les points où elle est établie et de son rayonnement perpétuel autour de ces points, elle a bientôt appris à connaître tous les individus Européens et Indigènes de sa circonscription; elle connaît le ravin, le sentier, le buisson, la grotte qui servent de passage ou de retraite à l'ennemi; aussi acquiert-elle en peu de temps la confiance du colon qu'elle protège sans cesse et dont elle partage le sort et les dangers. C'est un corps qu'on ne saurait trop étendre et protéger, aussi n'hésiterai-je pas à proposer la création d'un certain nombre de brigades et à indiquer sur la carte et dans mon état

les localités où elles me paraîtraient le plus utilement placées.

Ces localités sont :

- Dély-Ibrahim, Elle existe (route d'Alger à Douéra et communes environnantes).
- Kouba: Elle existe (route d'Alger à Béni Moussa et habitations nombreuses).
- Draria: A créer (chemins du Sahel et habitations nombreuses).
- Byr Khadem: Elle existe (route d'Alger à Béliida).
- Douéra: Elle existe (route d'Alger à Béliida, Justice de paix et chef lieu de District).
- Coléah: Elle existe (localité importante, Fouka, lieu de débarquement).
- Béliida: Elle existe (localité importante, Chef lieu de District, Justice de paix).
- Béni Méred: A créer (route d'Alger à Béliida).
- Sidi Fereudj: A créer (port pêcheur et de cabotage, localités environnantes).
- Ouled Mendil: A créer (route d'Alger à Béliida, plaine de la Mitidja).
- Maelma: A créer (route d'Alger à Coléah, Plaine de Staouéli).

Plusieurs autres brigades existent déjà et quelques unes devront être établies, mais je ne m'en occupe pas parce qu'elles se trouvent en dehors de mes centres de population.

Les sommes que j'ai portées sont le minimum de celles qui seront nécessaires si on veut donner

les localités où elles me paraîtraient le plus utilement placées.

Ces Localités sont :

- Dely Ibrahim, Elle existe (Route d'Alger à Douéra & communes environnantes)
- Kouba - elle existe (Route d'Alger à Béni Moussa & habitations nombreuses)
- Draria - à créer (Chemins du Sahel & habitations nombreuses)
- Byr Khadem - elle existe (Route d'Alger à Béliida)
- Douéra - elle existe (Route d'Alger à Béliida, Justice de paix & Chef lieu de District.)
- Coléah - elle existe (Localité importante, Fouka lieu de débarquement.)
- Béliida - elle existe (Localité importante, Chef lieu de District, Justice de paix)
- Béni Méred - à créer (Route d'Alger à Béliida)
- Sidi Fereudj - à créer (Port pêcheur & de Cabotage, Localités environnantes)
- Ouled Mendil - à créer (Route d'Alger à Béliida, Plaine de la Mitidja)
- Maelma - à créer (Route d'Alger à Coléah, plaine de Staouéli.)

Plusieurs autres brigades existent déjà & quelques unes devront être établies, mais je ne m'en occupe pas parce qu'elles se trouvent en dehors de mes centres de population.

Les sommes que j'ai portées sont le minimum de celles qui seront nécessaires si on veut donner

aux gendarmes un peu de bien-être qui les attache au pays et leur procure la possibilité de se marier et de devenir en quelque sorte colons et citoyens de l'Algérie. Je n'hésite pas à dire qu'une gendarmerie bien établie et bien employée et les colons organisés en milices comme ils le sont et armés, dispenseront bientôt le Gouvernement d'entretenir dans le Sahel des garnisons nombreuses pour la défense. Les troupes deviendront alors presque toutes disponibles et pourront être portées dans l'intérieur, ou à la limite des établissements civils.

aux Gendarmes un peu de bien-être qui les attache au pays et leur procure de leur procurer la possibilité de se marier & de devenir en quelque sorte colons & citoyens de l'Algérie. Je n'hésite pas à dire qu'une gendarmerie bien établie & bien employée & les colons organisés en milices comme ils le sont & armés, dispenseront bientôt le Gouvernement d'entretenir dans le Sahel des garnisons nombreuses pour la défense. Les troupes deviendront alors presque toutes disponibles & pourront être portées au dans l'intérieur, ou à la limite des établissements civils.

Eglises & Presbytères.

12^e Colonne

Eglises et Presbytères:
12ème colonne.

Comme je l'ai dit précédemment, le moyen le plus efficace à mes yeux d'attirer et de fixer la population, c'est de lui donner tous les établissements qui, en Europe, accompagnent toute agglomération bien constituée et de procurer autant que possible à ses besoins généraux cette satisfaction sans laquelle ses efforts et ses travaux seront stériles et ses membres sans lien entre eux, pourraient bientôt perdre tous points de contact avec la société dont ils sortent. Nous ne devons pas oublier que ce n'est

Comme je l'ai dit précédemment, le moyen le plus efficace à mes yeux d'attirer & de fixer la population, c'est de lui donner tous les établissements qui en Europe accompagnent toute agglomération bien constituée, & de procurer autant que possible à ses besoins généraux cette satisfaction sans laquelle ses efforts & ses travaux seraient stériles, & ses membres sans lien entre eux pourraient bientôt perdre tous points de contact avec la société dont ils sortent. Nous ne devons pas oublier que c'est

pas une société nouvelle que nous sommes appelés à constituer à l'aide d'éléments bruts qu'il faille polir.

Le pays seul est encore en cet état sauvage, la population que nous y appelons a au contraire joui ailleurs

de tous les avantages de la civilisation; elle nous vient des Etats les plus policés de l'Europe. Si donc nous voulons la fixer, faisons lui trouver ici, autant qu'il dépendra de nous, les avantages sociaux qu'elle quitte. Que seraient sans eux les attrait de la propriété s'il en fallait jouir en Bédouins ? (?) Je n'hésite pas à dire qu'à ce prix la population ne viendrait pas à nous ou ne tarderait pas à nous fuir.

C'est à remplir ces conditions si importantes que sont destinées les dépenses prévues dans les colonnes 11 et suivantes.

Le Culte se présente en première ligne. Chacun comprend que malgré les soins du Gouvernement et de l'Administration, nos colons auront pendant longtemps à éprouver bien des traverses; peut-être des divisions éclateront entre-eux; quoi de plus propre que la religion à rétablir l'union parmi eux, à leur inspirer la patience, la résignation, le courage.

Un bon prêtre dans nos localités naissantes, sera

pas une société nouvelle que nous sommes appelés à constituer à l'aide d'éléments bruts qu'il faille polir. Le pays seul est encore en cet état sauvage, la population que nous y appelons a au contraire joui ailleurs de tous les avantages de la civilisation; elle nous vient des Etats les plus policés de l'Europe. Si donc nous voulons la fixer, faisons lui trouver ici, autant qu'il dépendra de nous, les avantages sociaux qu'elle quitte. Que seraient sans eux les attrait de la propriété, s'il en fallait jouir en Bédouins ? Je n'hésite pas à dire qu'à ce prix, la population ne viendrait pas à nous ou ne tarderait pas à nous fuir.

C'est à remplir ces conditions si importantes que sont destinées les dépenses prévues dans les colonnes 11 et suivantes. Le Culte se présente en première ligne. Chacun comprend que malgré tous les soins du Gouvernement et de l'Administration, nos colons auront pendant longtemps à éprouver bien des traverses; peut-être des divisions éclateront entre-eux, quoi de plus propre que la religion à rétablir l'union parmi eux, à leur inspirer la patience, la résignation, le courage. Un bon prêtre dans nos localités naissantes, sera

inappréciable; de lui pourra dépendre le progrès et le succès de nos villages, mais il lui faut un temple; il lui faut une demeure, c'est à quoi le Gouvernement doit pourvoir.

C'est dans ce but que j'ai dû faire des propositions complètes et précises. Il

n'était pas possible de songer à établir une église par village, je dirai plus, il n'y avait pas nécessité qu'il en fut ainsi; il ne s'agissait que de répartir les églises de manière à ce qu'elles puissent suffire à plusieurs localités à la fois et de choisir pour cela les points où elles seraient le plus commodément placées eu égard à la facilité des communications.

Je crois avoir réussi à les disposer de manière à satisfaire aux besoins du plus grand nombre possible de fidèles et mon projet que j'ai soumis à Monseigneur l'Evêque d'Alger a obtenu son entière approbation.

Ici les localités qui m'ont paru devoir devenir autant de chefs lieux de paroisses :

- Bir Khadem dont l'église desservira outre le village lui-même, toutes les fermes et habitations situées entre la Maison Carrée, l'obstacle continu, Saoula, Tierçage (?) et Byr Madreis.

La population

inappréciable; de lui pourra dépendre le progrès & le succès de nos villages; mais il lui faut un temple, il lui faut une demeure, c'est à quoi le Gouvernement doit pourvoir. C'est dans ce but que j'ai dû faire des propositions complètes & précises. Il n'était pas possible de songer à établir une église par village, je dirai plus, il n'y avait pas nécessité qu'il en fut ainsi; il ne s'agissait que de répartir les Eglises de manière à ce qu'elles puissent suffire à plusieurs localités à la fois, & de choisir pour cela les points où elles seraient le plus commodément placées eu égard à la facilité des communications. Je crois avoir réussi à les disposer de manière à satisfaire aux besoins du plus grand nombre possible de fidèles, de mon projet que j'ai soumis à Monseigneur l'Evêque d'Alger, a obtenu son entière approbation.

Voici quelles sont les localités qui m'ont paru devoir devenir autant de chefs lieux de paroisses.

Bir Khadem dont l'Eglise desservira outre le village lui-même toutes les fermes & habitations situées entre la Maison Carrée, l'obstacle continu, Saoula, Tierçage & Byr Madreis. La population

européenne s'accroît chaque jour dans ce quartier, l'église et le presbytère sont à bâtir; il n'existait aucune construction sur le point où s'établit le village.

- Daria à la croisière du chemin d'Alger à Douéra et de Dély Ibrahim à Sidi Soliman ayant à l'est les nombreuses habitations du quartier de Kaddas; servira aux populations du village de Draria même, de Sidi Soliman peut-être ainsi que d'El Achour. La construction de l'église et du presbytère sera bientôt entreprise.

- Dely Ibrahim. L'église existe, le presbytère va être bâti cette année.
- Sidi Ferendj desservira le village de ce nom. Le marabout, duquel dépend le minaret appelé Torre chica, sera disposé de manière à servir d'église: il y aura peu de dépenses à faire pour cela. Restera à bâtir le presbytère. L'appropriation à notre culte du marabout de la Torre chica ne peut manquer d'être approuvée: si le sceau de la conquête doit être imprimé quelque part en Algérie, c'est là où se sont posés les premiers pas du vainqueur.
- Douéra. Les Prêtres sur cette

Européenne s'accroît chaque jour dans ce quartier, l'Eglise et le Presbytère sont à bâtir; il n'existait aucune construction sur le point où j'établis le village.

Draria à la croisière du Chemin d'Alger à Douéra & de Dely Ibrahim à Sidi Soliman - ayant à l'est les nombreuses habitations du quartier de Kaddas; servira aux populations du village de Draria même, de Sidi Soliman peut-être, ainsi que d'El Achour. La construction de l'Eglise & du presbytère sera bientôt entreprise.
Dely Ibrahim. L'église existe, le presbytère va être bâti cette année.

Sidi Ferendj desservira ~~le~~ le village de ce nom, ~~Stanciel~~ ~~Chicaga~~. Le marabout duquel dépend le minaret appelé Torre chica, sera disposé de manière à servir d'église; il y aura peu de dépenses à faire pour cela. Restera à bâtir le Presbytère. L'appropriation à notre culte du marabout de Torre chica ne peut manquer d'être approuvée; si le sceau de la conquête doit être imprimé quelque part en Algérie, c'est là où se sont posés les premiers pas du vainqueur.

Douéra. Les Prêtres sur cette

X Stanciel desservira ce village
celui de Chicaga plusieurs
marabouts qui existent au
établissement au point.

importante localité donneront leurs soins non seulement dans l'endroit même mais encore à Ouled Mendil et Baba Hassen. Tout est à construire .

- Coléah. Son église sera utile à cette localité d'abord, puis aux populations de Fouka et de Douaouda. J'espère qu'il sera possible d'y trouver une mosquée ou quelque autres grands batiments qu'il ne s'agirait que de disposer convenablement.

- Bélida. Cette localité comme les deux précédentes s'indique d'elle-même pour chef-lieu d'une paroisse. Je ne parlerai pas là de l'importance qu'a encore aujourd'hui cette ville et de celle qu'elle doit avoir ces jours (?). Elle desservira pendant longtemps les trois villages à établir dans son voisinage : Ouled yaïch, Beni méred et Mebdoua. Sa belle mosquée sera l'église et le presbytère est en voie de réparation.

Telles sont les paroisses qui, avec celle d'Alger même, m'ont semblé pouvoir suffir pour quelques années aux besoins du Culte dans la d'Alger. Au fur et à mesure de l'accroissement de la population, il sera facile d'y adjoindre quelques annexes ou succursales.

Déjà, Monsieur le

^{leur}
importante localité donneront leurs soins non seulement dans l'endroit même, mais encore à Ouled Mendil et Baba Hassen. Tout est à construire .

Coléah. Son Eglise sera utile à cette localité d'abord, puis, aux populations de Fouka & de Douaouda. J'espère qu'il sera possible d'y trouver une Mosquée ou quelques autres grands batiments, qu'il ne s'agirait que de disposer convenablement.

Bélida. Cette localité comme les deux précédentes s'indique d'elle-même pour chef lieu d'une paroisse. Je ne parlerai pas de l'importance qu'a encore aujourd'hui cette ville & de celle qu'elle doit avoir un jour. Elle desservira pendant longtemps les trois villages à établir dans son voisinage : Ouled yaïch, Beni Méred & Mebdoua. Une belle mosquée sera d'Eglise, & le presbytère est en voie de réparation.

Telles sont les ^{trois} paroisses qui, avec celle qui existant déjà à Alger même, m'ont semblé pouvoir suffire pour quelques années aux besoins du Culte dans la Province d'Alger. Au fur & à mesure de l'accroissement de la population, il sera facile d'y adjoindre quelques annexes ou succursales.

Déjà, Monsieur le

Ministre, vous avez bien voulu accorder un fonds de 60 000 fr destiné à la construction de quatre Eglises provisoires. Les Etudes préparatoires sont prêtes pour celles de Byr Khadem et de Draria ; il sera difficile d'y établir des temples qui puissent avoir une certaine durée pour la somme que vous y avez destinée. Il y aura en outre à pourvoir à la construction des presbytères. J'aime à croire que dans le but de faciliter l'érection de temples qui aient un certain caractère de dignité et de durée, vous aurez la bonté d'accorder les faibles suppléments qui pourraient être nécessaires.

Pour Douéra et Coléah, les allocations déjà faites seront plus insuffisantes encore. Vous voudrez bien considérer que les populations ne prennent confiance que lorsqu'elles voient le Gouvernement imprimer à ses œuvres un caractère définitif et stable.

Je répète que Monseigneur l'Evêque a approuvé que nos premières Eglises fussent élevées dans les localités que je viens de citer.

Comme je l'ai dit, Dely Ibrahim a son Eglise, Sidi Ferendj et Bélida ont des Mosquées qui en tiennent lieu.

Ministre, vous avez bien voulu accorder un fonds de 60,000 fr. destiné à la Construction de quatre Eglises provisoires. Les Etudes préparatoires sont prêtes pour celles de Byr Khadem & de Draria; il sera difficile d'y établir des Temples qui puissent avoir une certaine durée pour la somme que vous y avez destinée. Il y aura en outre à pourvoir à la Construction des Presbytères. J'aime à croire que dans le but de faciliter l'érection de temples qui aient un certain caractère de dignité & de durée, vous aurez la bonté d'accorder les faibles suppléments qui pourraient être nécessaires.

Pour Douéra & Coléah, les allocations déjà faites seront plus insuffisantes encore. Vous voudrez bien considérer que les populations ne prennent confiance que lorsqu'elles voient le Gouvernement imprimer à ses œuvres un caractère définitif & stable. Je répète que monseigneur l'Evêque a approuvé que nos premières Eglises fussent élevées dans les localités que je viens de citer. Comme je l'ai dit, Dely Ibrahim a son Eglise, Sidi Ferendj ont des Mosques qui en tiennent lieu.

est. lid.

(page 1)